

Notre offre de gestion locative

Honoraires de gestion locative (Agence Tourves) : 7,20% TTC
Honoraires de gestion locative (Agence Gonfaron) : 7,80% TTC
Assurance loyers impayés : 2,50% de primes (+ 1,47% d'honoraires)

Les services :

<p><u>Une qualité de service optimale :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - ___ Notre équipe prend soin de votre bien comme si c'était le sien - ___ Une réputation excellente depuis la création de l'agence en 1991 - ___ Des avis clients qui parlent d'eux-mêmes 	Inclus
<p><u>Une gestion transparente et professionnelle :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Reddition des comptes - Règlements mensuels avec compte de gestion détaillé - Garantie des loyers et charges, des détériorations et des frais de contentieux (si GLI) - Dématérialisation de vos documents (accès EXTRANET) - Vérification de la souscription d'une assurance des risques locatifs <p><u>Gestion courante :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - ___ Délivrance des quittances et reçus - Encaissement des loyers, dépôts de garanties, charges, allocations... - Indexation périodique des loyers - Gestion des doléances des locataires en concertation avec le propriétaire - Gestion des justificatifs d'entretien - Relations avec les artisans, les fournisseurs d'énergie et les services des impôts - Gestion des provisions pour charges éventuelles (Taxe d'Ordures Ménagères...) 	inclus
<p><u>Gestion des congés du locataire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérification et contrôle de la validité du préavis / congés en cas de départ du locataire - Pré-état des lieux de sortie afin d'anticiper les éventuels litiges - Etat des lieux de sortie - Restitution du dépôt de garantie après application des retenues éventuelles - Déclaration du départ du locataire pour l'administration fiscale 	Inclus
<p><u>Suivi du précontentieux / contentieux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Lettre de rappel et 1^{ère} relance par LRAR et recouvrement amiable - Mise en demeure - Constitution et transmission du dossier à l'huissier <u>(si GLI)</u> - Suivi du contentieux judiciaire 	Inclus
<p><u>Suivi des sinistres :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - ___ Déclaration et suivi administratif - ___ Représentation du propriétaire en expertise, établissement des devis et suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle 	100 €

<u>Gestion des travaux :</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Réparation urgente < 100 € TTC - Gestion technique d'entretien travaux > 100 € TTC : devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi des travaux et contrôle 	Inclus

Les honoraires supplémentaires optionnels TTC (à la charge du bailleur)	
Représentation à une assemblée générale	100 €
Gestion de sinistres loyers impayés (si pas d'assurance GLI)	200 €
Etat préparatoire à la déclaration des revenus fonciers	35 €
Évaluation de valeur vénale	100 €
Envoi décompte mensuel par courrier (à l'année)	50 € /an
Domiciliation agence pour abonnement eau ou EDF (par contrat)	100 € / an
Gestion régularisation si sous-compteurs d'eau	100 € / an

Notre offre de location

<u>Nos actions pour louer votre appartement :</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Réseau de l'agence développé sur le centre Var et membre du réseau GNI - Un fichier clients important - Commande, gestion et vérification des diagnostics - Publicité sur de très nombreux supports et portails immobiliers - Visite des biens - Visite vidéo ou visite virtuelle - Présentations des dossiers des candidats et conseils avisés 	inclus
<u>Nos actions une fois votre futur locataire trouvé :</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Étude approfondie du dossier de candidature du locataire - Établissement du contrat de location avec signature des diagnostics obligatoires - Relevés des compteurs pour les abonnements VEOLIA et EDF - Établissement du constat d'état des lieux d'entrée par informatique avec photographies 	inclus

Honoraires d'entremise (propriétaire) : si logement nu : 0 € / si logement meublé : 200 € TTC

Honoraires de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail (propriétaire et locataire) : 6 € TTC par m² (plafonné à 1 mois de loyer)

Honoraires de réalisation de l'état des lieux (propriétaire et locataire) : 3 € TTC par m²

Honoraires de réalisation d'un acte de cautionnement (locataire et propriétaire) : 2 € TTC par m²

Parking & Garages : 1 mois de loyer pour locataire ET propriétaire

Notre offre de transaction

Tranches	honoraires TTC
De 0 à 50.000 €	9 % avec un minimum de 2.000 €
Entre 50.001 € et 100.000 €	8 % avec un minimum de 4.500 €
Entre 100.001 € et 150.000 €	7 % avec un minimum de 8.000 €
Entre 150.001 € et 200.000 €	6 % avec un minimum de 10.500 €
Entre 200.001 € et 300.000 €	5 % avec un minimum de 12.000 €
Au dessus de 300.000 €	4% avec un minimum de 15.000 €

- Les honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon le mandat de vente
- Estimation vénale ou locative : 100 € TTC
- Viager : la valeur retenue pour le calcul des honoraires est la valeur d'estimation

Services inclus si mandat exclusif : visite virtuelle, visite en vidéo, affichage sur écran dynamique et en vitrine, multidiffusion réseau GNI, remontées régulières sur les portails immobiliers, etc.

Si plusieurs lots confiés en vente ou en gestion : sur devis